

consultations avec tous les secteurs des milieux politiques du Pérou et portant sur cinq domaines préoccupants :

- réforme de l'administration de la justice
- renforcement de la primauté du droit et garantie de la séparation des pouvoirs
- liberté d'expression et des médias
- réforme électorale, supervision et équilibre des pouvoirs
- contrôle civil sur les services de renseignement et les forces armées

À la fin août 2000, le secrétaire de la mission permanente de l'OEA s'était établi au Pérou et avait formé une table de concertation (*Mesa de Dialogo*) entre le gouvernement, l'opposition et les représentants de la société civile. La *Mesa* a eu une influence stabilisatrice sur le paysage politique pendant la période d'incertitude politique au Pérou à la fin 2000, offrant parfois le seul forum pour la tenue de débats et la formation d'un consensus sur d'importantes lois de réforme. Appuyé par le désir des Péruviens eux-mêmes d'instaurer des changements démocratiques, la table de concertation a été le fer de lance de nombreuses réformes importantes. Actuellement, la communauté internationale met tout en oeuvre pour aider le Pérou à moderniser ses processus et ses appareils électoraux pour garantir un vote équitable et transparent le 8 avril 2001. L'OEA enverra une mission d'observation des élections. La mission de l'OEA examine en ce moment des moyens par lesquels, en coopération avec le gouvernement de transition, elle pourrait continuer d'accompagner le processus péruvien de démocratisation et de réforme.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE DE LA CONSOMMATION ILLICITE ET DU TRAFIC DE DROGUES ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES ET D'AUTRES CRIMES CONNEXES

Des liens étroits unissent les drogues et la criminalité nationale et internationale. Au Sommet des Amériques de 1998, les dirigeants ont reconnu la nécessité de prévenir et de combattre la consommation illicite et le trafic de drogues et de substances psychotropes et d'autres crimes connexes.

Le Canada est résolu à oeuvrer avec ses partenaires des Caraïbes et d'Amérique latine pour élaborer des mécanismes multilatéraux afin de s'attaquer au problème de l'abus et du trafic des drogues illicites. La section qui suit résume ce que le Canada a fait pour donner suite aux mandats du Plan d'action de Santiago.

Continuer de renforcer leurs efforts nationaux et multilatéraux afin d'arriver à une application intégrale de la Stratégie antidrogue de l'hémisphère et de renforcer cette alliance fondée sur les principes du respect de la souveraineté et de la compétence territoriale des États, de la réciprocité, de la responsabilité en commun et d'une approche intégrée et équilibrée conformément avec leurs lois nationales.

Santé Canada

En juin 1998, le gouvernement du Canada a publié la Stratégie canadienne antidrogue, qui